

Témoignage de Monsieur Thivent à Tramaves

- *Comment avez-vous eu connaissance des aides de l'OPAH ?*

Nous avons en projet d'acheter une maison à Tramaves, la maison en question nécessitait quelques travaux notamment pour changer le système de chauffage. Il y avait une cheminée à bûches et des radiateurs électriques. La maison date de 1971 et il n'y a pas d'isolation, les murs sont en béton brut. Seuls les combles ont été isolés. Le maire de la commune nous a conseillé de nous rendre aux permanences de l'OPAH en mairie. Là nous avons rencontré Romain Tellier du PETR qui nous a conseillé et nous a dit que nous avons droit à des aides pour les travaux. Ensuite un technicien de Soliha, Julien Raffin, est venu dans notre future habitation. Il a fait le tour de la maison, a pris des mesures, examiné les murs, fenêtres... un peu tout. Il nous a conseillé sur les travaux à réaliser et nous a présenté plusieurs scénarios de travaux avec les aides correspondantes.

- *Quels travaux avez-vous retenu ?*

Nous avons choisi de réaliser une isolation par l'extérieur qui apporte le plus d'efficacité thermique. Le technicien de Soliha a estimé que les combles étaient suffisamment isolés et l'isolation en bon état pour ne pas avoir à la refaire. Nous avons aussi décidé de changer les menuiseries qui n'étaient pas en double vitrage et pour le système de chauffage nous avons le choix entre une pompe à chaleur et un poêle à granulés. Nous avons opté pour ce dernier moins coûteux et qui bénéficiait en plus d'aide spécifique de la communauté de communes.



- *Quel gain thermique allez-vous obtenir ?*

D'après les calculs de Soliha, le gain thermique sera de 28 %. Dans l'un des scénarios de travaux qui nous a été présenté, le gain était de 76 %, nous aurions eu une maison BBC, « basse consommation » mais le montant de travaux était assez conséquent. Rien ne nous empêche par la suite de faire d'autres travaux pour encore améliorer les performances de la maison mais chaque chose en son temps. Ce qui est certain c'est que nous aurons un confort très largement supérieur à ce que nous aurions eu sans les travaux.

- *À combien s'élève le montant de travaux et les aides que vous allez percevoir ?*

Nous avons retenu le scénario qui collait avec notre budget travaux et qui, grâce aux aides, nous a permis de faire des travaux supplémentaires. Le montant des travaux est d'un peu plus de 25 000 €. Nous bénéficions des aides suivantes : ANAH : 12 000 € ; Communauté de communes : 1 150 € ; SYDESL : 500 €. Les aides couvrent plus de 54 % du montant des travaux.

- *Comment s'est déroulée la constitution de la demande d'aide et combien de temps cela a-t-il pris ?*

La visite de Monsieur Raffin a eu lieu au mois de juin. Nous avons acheté la maison en juillet. Nous avons contacté les entreprises pour faire des devis, nous les avons transmis à Soliha et le dossier a été déposé auprès de l'ANAH au mois d'août.

- *Où en sont les travaux ?*

Le poêle à granulés a été posé au mois de septembre, les fenêtres ont été posées fin 2019 et l'isolation extérieure sera faite au printemps. Les entreprises d'isolation ont un carnet de commandes bien rempli. De plus, l'isolation extérieure ne peut pas se faire en hiver car il faut faire un enduit et donc éviter le risque de gel. Prochaine étape : l'isolation extérieure : les arrivées d'air de la ventilation ont été adaptées pour tenir compte de l'isolant qui sera mis en place.